

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 JUIN 2022

Délibération : **2022-06- 45**
OBJET : **DÉNOMINATION LIEUX PUBLICS : Parking de l'amitié, Square de l'église et Parking du Phoenix**
Nomenclature : 8.3.1

En exercice : 26	Le sept juin deux mille vingt deux à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le vingt sept mai deux mille vingt deux s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.
Présents : 23	
Pouvoirs : 3	
Absents : 0	
Votants : 26	
Délibération comportant :	Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Benoît PERDONCIN, Christian CORDEIRO
Annexe : /	Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir : Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Claude RINCE, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Romain MONDEJAR, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX,
	Le ou les membres absent(s) : /

Rapporteur : Benjamin VACHET

Considérant la présentation faite le 17 mai 2022 en commission aménagement.

Afin de permettre une accessibilité de tous les usagers vers les espaces de stationnement et espaces publics, il est proposé de dénommer les lieux publics suivants :

- le parking présent sur la parcelle cadastrale section AS n°142 à proximité immédiate de l'espace de l'amitié comprenant la salle Liberté et la salle Fraternité : Parking de l'amitié
- le square présent sur la parcelle cadastrale section AR n°179 aménagé à proximité immédiate de l'église situé sur la rue la rue de la Mairie : Square de l'église
- le parking présent sur la parcelle cadastrale section AR n°30 aménagé en parking minute sur lequel un palmier Phoenix a été planté, situé à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue Etienne Sébert : Parking du Phoenix

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DENOMMER les lieux publics susvisés : Parking de l'amitié, Square de l'église et Parking du Phoenix

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillères, le 7 juin 2022
Alain ROYER, Maire

